



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE
ROYALE D'ARC-ET-SENANS
SEANCE DU 29 JANVIER 2019**

DEL08JANV2019

OBJET : Ressources humaines

Présents :

Département du Doubs

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

Etat

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Bourgogne Franche-Comté

Région Bourgogne Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional, Président du CRT

Ville de Besançon

M. Alexandre ARNODO, Direction de la Culture

Ville de Salins-les-Bains

M. Gilles BEDER, Maire

Ville d'Arc-et-Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

ENEDIS

M. Emmanuel LADERRIERE, Directeur Territorial Doubs et Territoire de Belfort

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur régional Caisse des Dépôts

Représentants du personnel

M. Pascal CHOPPIN

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

M. Denis GRANDJEAN, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Gilles BEDER

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente du Département du Doubs, a donné pouvoir à M. Thierry MAIRE DU POSET

Absents excusés :

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Jean-François GIRARD, Personnalité qualifiée

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

EXPOSE

Envoyé en préfecture le 12/02/2019

Reçu en préfecture le 12/02/2019

Affiché le



ID : 025-517465159-20190129-DEL08JANV2019-DE

Recrutement en CDI au poste d'Assistant administratif et technique du festival des jardins.

Le poste d'Assistant administratif et technique du festival des jardins est un poste permanent, indispensable au bon fonctionnement de l'EPCC. A la suite du départ de Madame Delphine CHAMBARD en janvier 2016, nous avons recruté Madame Audrey COGNET, initialement embauchée en CUI-CAE (emploi aidé). Ce contrat spécifique a été prolongé jusqu'au 02 février 2019.

Au terme de ce contrat à durée déterminée et de l'aide y afférant, Audrey COGNET ayant donné satisfaction à son employeur, il est proposé de la recruter en CDI à temps complet à compter du 1^{er} février 2019, sur le poste d'Assistant administratif et technique du festival des jardins, appartenant au groupe C et au coefficient 280 de la grille d'emploi de l'EPCC, pour une rémunération brute mensuelle de 1.747 euros, en conformité avec la convention collective de l'animation.

Avec l'accord du responsable des jardins, l'Assistante peut être sollicitée pour des renforts administratifs ponctuels ou réguliers auprès d'autres services (ex : technique, direction générale, projets européens). En particulier, elle assistera le directeur technique sur :

- Le suivi budgétaire et comptable
- Les marchés publics
- Les comptes rendus de réunion, actualisation de planning de travaux, etc.

Recrutement en CDI au poste d'Agent d'accueil et de surveillance des musées.

Le poste d'Agent d'accueil et de surveillance des musées est un poste permanent, indispensable au bon fonctionnement de l'EPCC. A la suite du départ de Mme CRETIN en 2017, nous avons prolongé le contrat de Monsieur Peter SCHULTZ, initialement embauché en CUI-CAE (emploi aidé).

Au terme de ce contrat à durée déterminée, Peter SCHULTZ ayant donné entière satisfaction à son employeur, il est proposé de le recruter en CDI à temps partiel (24 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} février 2019, sur le poste d'Agent d'accueil et de surveillance des musées, appartenant au groupe C et au coefficient 280 de la grille d'emploi de l'EPCC, pour une rémunération brute mensuelle de 1.091,11 euros, en conformité avec la convention collective de l'animation.

Cette évolution de contrat est proposée à budget constant.

Le Conseil d'Administration est invité à autoriser le Directeur général à procéder au recrutement en CDI à temps complet de Madame Audrey COGNET, selon les modalités proposées ci-dessus et au recrutement en CDI à temps partiel de Monsieur Peter SCHULTZ, selon les modalités proposées ci-dessus.

Vote à main levée

Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité le Directeur général à procéder au recrutement en CDI à temps complet de Madame Audrey COGNET, selon les modalités proposées ci-dessus.

AUTORISE à l'unanimité le Directeur général à procéder au recrutement en CDI à temps partiel de Monsieur Peter SCHULTZ, selon les modalités proposées ci-dessus.

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 12.02.19
Et de la publication le : 12.02.19

La Présidente

Christine BOUQUIN